

PACA

Axe 1 : SOINS ET PRISE EN CHARGE DU PATIENT

# Evaluer et orienter les personnes repérées comme étant à risque suicidaire [230003-DFC]

## Contexte

---

La prévention du suicide est un axe prioritaire de la politique de santé publique du Ministère de la santé et de la prévention. Intégrée à la Feuille de route santé mentale et psychiatrie du 28 juin 2018, la Stratégie Nationale de Prévention du Suicide (SNPS) a comme objectif la mise en oeuvre de façon coordonnée, synergique et territorialisée d'un ensemble d'actions intégrées. Il s'agit de structurer le repérage des personnes à risque pour leur proposer le plus précocement possible des solutions adaptées et, si nécessaire, un accompagnement vers le soin. Dans ce contexte, cette action cible la formation de personnes ressources pour l'orientation et l'évaluation des personnes repérées comme étant à risque suicidaire.

## Objectifs

---

## Renseignements complémentaires

---

### Pour plus d'informations :

- Margaux CAPELLO - 04.91.17.71.33 - m.capello@anhf.fr

#### Public

**Professionnels de santé, psychologues, travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés**

#### Exercice

**2025**

#### Code de formation

**1.05**

#### Nature

**AFN**

#### Organisé par

**ANAXIS SANTE / INFOR SANTE**

#### Typologie

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**

## Modules

---

- **Evaluer et orienter les personnes repérées comme étant à risque suicidaire [ANAXIS - Présentiel]**  
Durée : 14 heures
- **Evaluer et orienter les personnes repérées comme étant à risque suicidaire [ANAXIS - Distanciel]**  
Durée : 14 heures
- **Evaluer et orienter les personnes repérées comme étant à risque suicidaire [INFOR SANTE - Présentiel]**  
Durée : 14 heures
- **Evaluer et orienter les personnes repérées comme étant à risque suicidaire [INFOR SANTE - Distanciel]**  
Durée : 14 heures